

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 253

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La solution centriste

Baissons le rideau. La représentation a eu lieu : le nouveau Conseil fédéral est en place.

Même si, par leur désignation, les candidats officiels des partis ont été très exposés, il n'en demeure pas moins que le malaise n'avait pas été fabriqué de toutes pièces par la presse. Le Parlement a tranché souverainement. C'est satisfaisant. Il l'a fait en choisissant la solution centriste. Politiquement, il n'y a là nulle audace ou désir d'ouverture, mais au moins l'affirmation d'une indépendance, notamment à l'égard des préférences des milieux économiques.

Certes, ce choix pose un problème au Parti socialiste. Les militants n'aiment pas que les partis bourgeois décrètent qui est un socialiste agréé, qui est un socialiste barré. Mais il faut alors que ce parti le dise préalablement et clairement, en acceptant de courir le risque d'un retrait du gouvernement. Ne le faisant pas, le PS admet implicitement que le Parlement peut choisir.

Dans cette même perspective, il serait utile aussi de rappeler à quelques parlementaires socialistes qu'il n'est pas nécessaire d'exposer leurs humeurs, à chaud, devant le premier micro qu'on leur tend. Il est des discussions qui peuvent se dérouler sur le plan interne.

Message personnel

Traduisons une petite annonce de « Finanz und Wirtschaft » et dont le texte est le suivant :

« CH — AG kauft FL — AG Diskretion zugesichert. »

Cela signifie : « Société anonyme suisse achète société anonyme de la Principauté du Liechtenstein. Discretion garantie. »

Et dire qu'il y a des gens qui jettent à la corbeille à papier les lettres anonymes !

C'est bien le moins, une adresse sous chiffre est indiquée pour les intéressés.

GENÈVE

Politique du cinéma

Au départ, en 1971, quelques passionnés de cinéma qui organisaient sporadiquement à Genève des mini-festivals. Puis, de ces manifestations occasionnelles naît le Centre d'animation cinématographique (CAC) : une salle, le Roxy, à deux pas de la gare de Cornavin, où l'on peut voir des films groupés par thèmes (cinéma d'animation, rétrospective Michel Simon, Marilyn Monroe, cinéma suisse, Ford, par exemple) à raison de deux séances par jour. Prix des places : quatre et cinq francs. Le CAC tente aussi de promouvoir des films non distribués dans le circuit commercial, comme le « Train Rouge » de Peter Ammann (qui a fini tout de même par faire une « percée » en Suisse romande, avant son passage à la télévision).

Mais animer, ce n'est pas seulement projeter des images : le CAC, pour chaque thème traité, fournit une brève information, fait venir des réalisateurs, pour qu'un dialogue s'instaure avec le public. A proximité de la salle, trois écoles regroupent trois mille élèves; le Roxy est devenu leur ciné-club. Ce qui permet de mieux rentabiliser l'équipement. Le CAC est aussi une solution pour les nombreux ciné-clubs dispersés de la ville, qui ont des problèmes de locaux : il se charge pour eux de la recherche de films.

Le centre d'animation a des projets plus ambitieux encore.

Un système de projections décentralisées : grâce à un bus équipé de projecteurs et d'un écran, on pourrait montrer des films dans les écoles, les centres de loisirs, les hôpitaux, les maisons de retraite.

La formation cinématographique : constitution d'une bibliothèque spécialisée, séminaire pour les enseignants.

Faire du CAC un lieu de coordination de ce nouveau moyen d'expression qu'est la vidéo : le centre pourrait donner son appui technique à tous

les groupes qui veulent faire de la télévision, faciliter les échanges d'émissions déjà réalisées.

Le CAC, chapeauté par un comité où voisinent des représentants de l'Instruction publique, des ciné-clubs, du Groupe des Cinq, de la Cinéma-thèque suisse, de la télévision, est en danger.

Pour la période de mars à juin 1973, la Ville et le Canton ont garanti chacun une caution de déficit de 30 000 francs. Pour les quatre derniers mois de cette année, le Canton seul, 60 000 fr. Dans une résolution déposée en septembre 1972, un conseiller municipal socialiste demandait une collaboration plus étroite de la Ville avec le CAC, ainsi que l'inscription d'une subvention dans le budget ordinaire. Quinze mois plus tard, le législatif communal va trancher. Sa commission a dit « non » : elle préfère des subventions occasionnelles ou plus simplement la mort du CAC. Alors que pour 1974, 70 millions sont prévus pour le poste « beaux-arts et culture ». Des vigilants, des libéraux et des radicaux, il n'y a probablement guère à attendre; mais les démocrates-chrétiens qui réclament à grands cris une politique de la culture vont peut-être concrétiser leurs intentions. Réponse le 18 décembre.

Les sapins de Noël

Dire qu'à chaque fois
Qu'appareille novembre
Les sapins de Noël
Plus béats que l'amour
S'en vont champignonner
A tous les carrefours
Et l'Enfant de Marie
Déporté je vous prie
Quelque part —
Ou ailleurs.

Gilbert Trolliet